

BLAGNAC, QUESTIONS D'HISTOIRE

- *Germaine Ricard*
 - *Blagnac au Siècle d'Or*
 - *Autour d'une assiette*
 - *Blagnac rural d'hier et d'aujourd'hui*



L'AGRICULTURE À BLAGNAC

BLAGNAC RURAL AU PASSÉ

Jusqu'au milieu du XX^e siècle, l'activité agricole tenait une place prépondérante en

Midi-Pyrénées. Bien sûr, le relief et le climat différençaient chaque partie de ce vaste territoire. Ainsi Blagnac et les villages du toulousain (ou proches de Toulouse) présentaient des ressemblances dues à leurs usages, leurs formes de cultures, leur population paysanne qui, globalement, a subi le même déclin, en partie sous l'influence de la grande ville proche.

La documentation disponible et les articles publiés à ce jour dans notre revue, permettent de dresser, pour Blagnac, un bilan, certes non exhaustif, mais suffisamment étoffé de cette évolution.

L'ENQUETE DE 1321

Après avoir appartenu aux Comtes de Toulouse, la seigneurie de Blagnac entre dans le domaine royal en 1271. Elle y reste jusqu'en 1307, date de l'échange que fait le roi Philippe le Bel avec Géraud Balène, Chevalier quercynois, résidant à Figeac, surintendant des finances dans la sénéchaussée de Toulouse.

En 1320, Philippe V dit le Long, voulant réformer les abus qui s'étaient introduits dans l'administration des domaines de la couronne, demande au Sénéchal de Toulouse de faire procéder à la vérification de tous les contrats de dons, échanges ou autres.

Les commissaires nommés par le Sénéchal se rendent à Blagnac en mai 1321. Ils vérifient et jugent légal l'acte possédé par Géraud Balène. Ils interrogent les consuls et les notables. Ceux-ci après avoir prêté serment déclarent que « la Seigneurie de Blagnac se compose de Blagnac, Cornebarrieu, Aussonne, Beauzelle, Seilh, Cluzel, Lespinasse, Bruguières, Lacourtenourt, Lalande, Fontanes et la Mascotte (...) que le village de Blagnac compte 180 feux (c'est-à-dire environ 700 personnes) dont 130 ont une certaine aisance, 37 possèdent quelque chose et 13 ne possèdent rien ». Tous travaillent la terre ou en dépendent.

Cette enquête donne des renseignements précieux sur les cultures. En effet, d'après les redevances dues en nature au seigneur, elles se composent essentiellement de céréales : blé, froment, avoine, mais aussi de « foin, de vin, de chanvre, de lin, de pastel et de raves ». Il semble que « les bois et les forêts » soient inexistantes sauf à Cornebarrieu.

Les habitants possèdent en commun plusieurs ramiers et pastencs (pâturages communaux) : « le ramier situé au milieu de la Garonne du côté de Toulouse en face du village, le ramier Barrau entre le Touch et la Garonne, le pastenc du rivage du port près du Touch, le pastenc limité par les Roches et les terres du Falga (actuellement au bas d'Uzou) et le pastenc entre la Garonne et les terres du Falga ».

Comme nous le verrons plus loin, ces « communaux », souvent convoités par les seigneurs, représentent une source de revenus et permettent de nourrir le bétail. L'enquête ne mentionne pas le nombre de bestiaux pourtant nécessaires au travail des champs.

L'ANCIEN REGIME

Les communaux

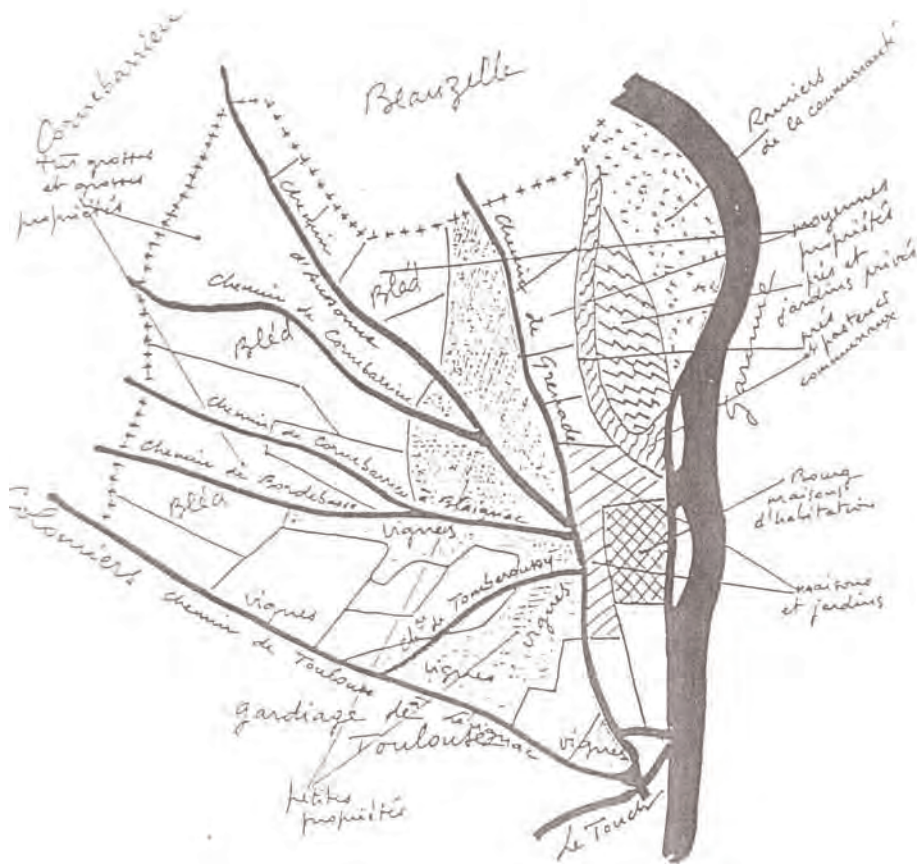
Il faut attendre 1728 pour trouver la transcription dans une délibération de la communauté du « compoix cabaliste ». Sous l'Ancien Régime, chaque année, deux « commissaires » désignés par les consuls, passent dans les fermes pour dresser la liste de tous les animaux.

En 1728 donc, 97 noms de propriétaires ou de métayers figurent dans ce compoix. Ils possèdent en tout 3 chevaux, 4 juments, 3 poulains, 76 vaches, 52 ânesses, 154 moutons dont 124 au boucher Antoine Sembres, 759 brebis et doivent payer « dix sols par tête de bêtes à cornes, chevaux, juments et ânesses et un sol par mouton et brebis ».

Les ânesses en grand nombre, particularité bien blagnacaise, appartiennent aux blanchisseuses. Les ovins fournissent la laine, les vaches le lait. Ces dernières, vu le peu de chevaux et de juments, servent certainement pour les labours.

Blagnac en 1748

Répartition géographique
des zones d'habitation, des propriétés
et des cultures



Les habitants confient les bestiaux au garde ramier qui les mène paître dans les pâturages communaux s'étendant jusqu'à la limite entre Blagnac et Beauzelle. Ce personnage, en principe volontaire, récupère les animaux le matin dans le « carrelot » devenu Chemin des Ramiers et les ramène le soir. Les propriétaires tant ceux du village que ceux des métairies le rétribuent en

nature avec du blé tandis que la commune lui verse 60 livres par an. Non seulement, il doit veiller sur le bétail, ne pas en égarer, mais en plus il est responsable de la conservation des ramiers. Il refait les brèches du tertre ou enclos,

« empêche les bestiaux de brouter les ramilles et toute personne de couper ou émonder les arbres qui sont dans le ramier en pâture ». S'il rencontre des villageois bravant cet interdit « il est tenu d'en informer les consuls pour punir les délinquants... ».

C'est que ces communaux, comme nous l'avons dit, sont précieux pour les finances de la communauté.

Depuis au moins 1699, chaque famille se voit attribuer un demi-arpent pour trois années à raison d'une rente annuelle de six livres par arpent payable à la Saint-Barthélemy (en août). La superficie de ses ramiers fluctue au gré de la Garonne qui emporte ou dépose les alluvions.

Les prés communaux sont eux, mis chaque année, au mois d'avril, en adjudication « à celui qui fera la condition la meilleure, dans la maison de ville après la grand-messe (...) à l'extinction de trois feux ». La mise en afferme est annoncée dès le mois de janvier.

En 1776 par exemple, 32 parcelles de 1 à 3 arpents trouvent preneurs et rapportent à la communauté la somme de 2773 livres 15 sols.

Ces coutumes prendront fin en 1813 avec la vente de ces terrains communaux commencée en 1790.

Les récoltes

Nous ne revenons pas sur les structures foncières et les groupes sociaux du XVIII^e siècle très bien expliqués par Monsieur R. Cazalé dans le n°1 de notre Revue. Rappelons simplement que la plus grande partie des terres, travaillées par les moins favorisés, appartiennent à des Bientenants forains qui ne résident pas à Blagnac. En effet, les propriétés importantes (plus de 20 arpents, soit environ 12 hectares) représentent 68% de la superficie de la commune, dont près de 50% pour les propriétés de plus de 50 arpents (soit à peu près 30 hectares). Mais 94% de la propriété à Blagnac appartient à des propriétaires non-exploitant, pour la plupart des Bientenants forains. Ces nobles ou marchands aisés font construire des « maisons de campagne » souvent appelées « châteaux » (Pinot, Cassagna, Ganelou...) avec le logement pour le

métayer, les dépendances nécessaires, l'orangerie sans oublier le pigeonnier souvent à quatre piliers, signe que la propriété appartient ou a appartenu à un noble. Les pigeons sont très appréciés pour leur chair et pour « la colombine » qui sert d'engrais naturel tout comme la litière des animaux.

À la veille de la révolution, à partir de 1782, Monsieur de Ginesty, sub-délégué de l'intendant de Languedoc, envoie des questionnaires aux consuls concernant les récoltes. Les céréales restent majoritaires avec en priorité le froment, suivi de loin par l'avoine et le seigle. Le seul changement notable est le développement de la culture du « millet » ou maïs, si important pour l'alimentation des villageois et des animaux. Il a pris la place du chanvre, du lin et du pastel qui ne sont plus cultivés. Il y a toujours un peu de vigne.

En moyenne la production se chiffre ainsi : 2790 setiers pour le froment, 135 pour le seigle, seulement 20 pour l'avoine et 165 pour le millet. Les « foins et autres pâturages » représentent 120 charretées et la paille 220 ; les légumes 40 setiers, les fruits 80 corbeilles et le vin 500 barriques.

Tout ceci en année « commune », mais bien souvent la sécheresse, les gelées de printemps (avril ou mai) réduisent ces productions « à la modicité ».

Elles ne suffisent pas à la semence et surtout à la nourriture du bétail « fort maigre » et à celle des habitants qui, comme nous l'avons vu dans le précédent numéro de la Revue, tombent dans la misère.



Bages, 2 filles Dernier troupeau à Blagnac 1980



Enfant charrue Charrue abandonnée 1980

Les vendanges donnent lieu à tout un « cérémonial ». Tout d'abord « suivant les us et coutumes » quatre prud'hommes sont désignés « pour reconnaître si la vendange est mûre ». Par exemple en 1781 « Jean Rouquier, Jean Bégué, Bertrand Caumon et Jean Marquet (...) se rendront dans les vignobles et les parcourront tant sur les bords que sur le milieu et feront leur rapport sur l'état de la vendange et à quel jour elle pourra être ramassée par le public ».

Ce rapport est présenté ensuite au seigneur baron afin qu'il « choisisse les deux jours pour lui-même et le jour pour le public ». Après que « la parfaite maturité de la vendange » ait été constatée, les consuls décident de fixer le jour de la récolte au lundi 24 septembre, réservant le vendredi et le samedi 21 et 22 au baron. Après lui avoir demandé son approbation, celui-ci répond : « Vu la délibération de la communauté nous consentons que le ban des vendanges soit publié à notre nom pour vendanger lundi prochain vingt-quatre du courant pour le public en général, nous réservant vendredi et samedi 21 et 22 du courant. À Toulouse le 20 septembre 1781 ». Il signe « Blagnac ».

Parfois le baron préfère les deux jours après les vendanges générales, comme en septembre 1785. Il accepte que M. Amans Astre vendange avant

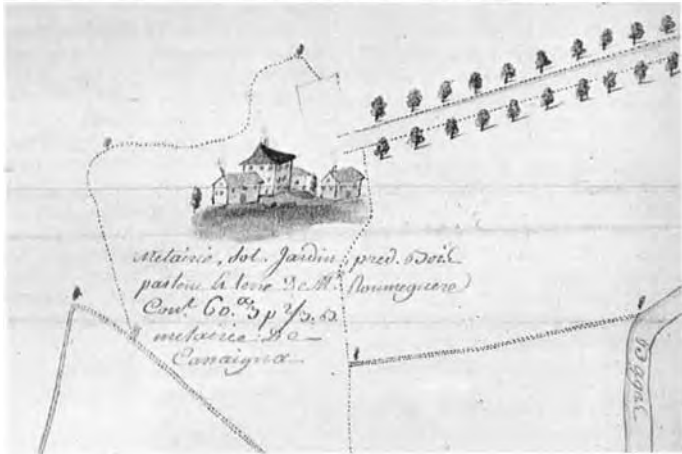
Les métairies du XVIII^e siècle



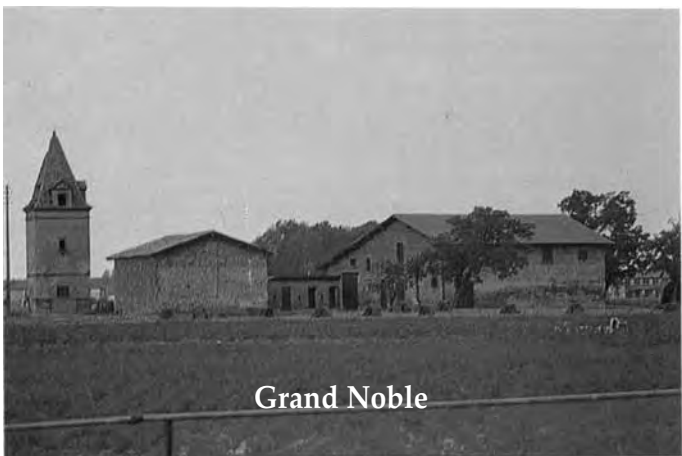
Bordebasse



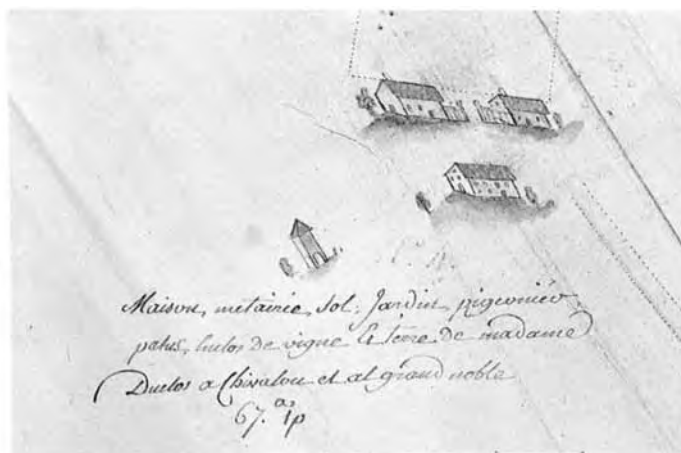
Bages



Cassagna



Grand Noble



tout le monde. Dans sa vigne « qui est en enclos et dans un endroit bien éloigné du vignoble de la Communauté et dans un sol faible en gravier, les raisins viennent plus tôt à maturité et doivent être cueillis avant car ils risquent de pourrir, de tomber ou d'être dévorés par les bléreaux (sic) ou autres animaux...»

Après les moissons ou les vendanges « le râtelage, glanage et grappillage », réservés « aux habitants pauvres, vieux ou infirmes ou trop jeunes pour travailler », sont permis dans les vignes ou les champs non clos « par un treillage, une haie, des pieux ou un fossé ».

Sous le Premier Empire, comme la canne à sucre arrive mal à cause du Blocus continental institué par Napoléon, la culture de la betterave sucrière est favorisée. Des instructions sont données en 1810, des récompenses promises ; de même pour le coton en 1808.

Le Ministre de l'Intérieur fait distribuer par les préfets des graines de coton herbacé. Huit cultivateurs blagnacais acceptent de faire l'essai, aucun ne répond pour les betteraves. Ils ne sont pas les seuls : en Haute-Garonne seulement 7 ha sont plantés en betteraves.

UNE LENTE EVOLUTION

Comme le souligne B. Lavigne, la révolution de 1789 a permis « incontestablement de grands progrès dus à l'abolition des dîmes et des droits seigneuriaux ».

À Blagnac, durant le XIX^e siècle, la culture intensive se développe. La suppression de la jachère au profit des plantes fourragères augmente considérablement le rendement des céréales toujours cultivées. La vigne, par contre qui « selon le cadastre de 1530 occupait la plus grande partie du territoire de Blagnac a presque disparu ».

Les recensements reflètent la meilleure qualité de vie des Blagnacais. Depuis 1831, le nombre de propriétaires ne cesse de croître tandis que celui des journaliers diminue.

En 1831, les premiers ne sont que 51, les seconds 212.

En 1851, les deux catégories frôlent l'égalité : 363 propriétaires et 390 journaliers ou domestiques.

Vingt ans plus tard, B. Lavigne peut écrire « De nos jours, les ouvriers des champs gagnent 2 francs en moyenne.

Ils étaient autrefois obligés d'aller, pour ainsi dire, quêter leur travail le chapeau à la main. On vient les prier aujourd'hui et on se les dispute. Bientôt on n'en trouvera à aucun prix (...) L'ouvrier des champs ne veut plus travailler pour un maître ; il veut cultiver pour son compte et bénéficier seul du fruit de ses sueurs (...) à force de soins, de travail, de privations et d'économie, il finit par devenir propriétaire... ».



*Groupe paysans Maîtres-valets et régisseur au Grand-Noble
Début du XX^e siècle (Collection Famille Faresin)*

L'élevage se développe également. En 1866, le cheptel se compose de 89 chevaux, juments et mulets ; de 231 bovins, de 834 ovins et de 606 cochons et truies. Les ânesses ne dépassent pas la trentaine : les blanchisseuses préfèrent le cheval et la charrette !

L'essor de l'agriculture permet une meilleure alimentation et par suite une meilleure santé. « Autrefois, écrit encore B. Lavigne, la nourriture, presque exclusivement végétale (fèves, haricots, pois) se composait principalement de pain de blé et souvent de maïs (...) de nos jours, le maïs est devenu un mets de fantaisie sous le nom de millas (...)

Malgré son prix élevé, la consommation de la viande de boucherie est devenue considérable à Blagnac. Les registres de perception de l'abattoir



*Scènes de dépiquage (Collection Famille Carret)
Machine à dépiquer 1929, battage à la ferme 2*

public donnent, depuis 20 ans (1855), une moyenne de 65 bœufs, 150 veaux, 60 moutons, 40 agneaux et 70 porcs, égorgés et vendus annuellement par les bouchers de Blagnac. Dans ces chiffres ne sont pas compris les porcs, oies, dindons, lapins, volailles, pigeons qu'on élève ou achète dans les foires et marchés... ».

Un marché se tient à Blagnac tous les jeudis, deux foires ont lieu en août et novembre. Les bonnes routes construites depuis la fin du XVIII^e siècle facilitent les échanges avec les autres villages, l'omnibus tous ceux avec Toulouse.

Nous avons vu la faible quantité de légumes produite juste avant la Révolution de 1789. Les Blagnacais, profitant du sol alluvionnaire de la basse plaine augmentent et diversifient la production des cultures maraîchères durant le XIX^e siècle. Aux légumes de base des siècles passés, ils ajoutent l'ail, les poireaux, les carottes, les oignons... Un questionnaire envoyé en 1841, au maire de Blagnac par les services de la préfecture nous en fournit la preuve. En effet il porte sur « les carottes, les oignons et l'ail » et précise « votre commune est une de celles où ces trois légumes se cultivent en plus grande quantité... ».

Cette remarque se justifie seulement en partie car la production de choux et de choux-fleurs dépasse, du moins en superficie, celle de « ces trois légumes ». En effet, au début du XX^e siècle (les documents d'archives sont à cette époque plus nombreux et plus précis), ils occupent 106,75 ha, viennent

ensuite les pommes de terre : 67,40 ha, les carottes : 8 ha, l'ail : 7 ha, les asperges : 2 ha, les cornichons : 1 ha...

Cependant, les céréales continuent à supplanter toutes les autres cultures. Jusque dans les années cinquante, la vente de ses productions tant céréalières que maraîchères produisent une substantielle source de revenus pour les Blagnacais.

L'activité agricole reste primordiale. Même les religieuses du couvent se consacrent à la culture. En 1928, elles possèdent 2,20 ha en blé, 1,10 ha en avoine, 56 ares de maïs. Elles cultivent également les légumes et les plantes fourragères car elles élèvent quelques animaux comme le montrent des « relevés » de 1945.



*Les religieuses
(Cliché Jean Dieuzaide)
Religieuse et la vache,
Religieuse et les abeilles*

L'élevage est encore bien présent dans la commune. En 1954, le cheptel se compose de 120 chevaux, 166 vaches laitières, 120 porcs ; par contre le petit bétail a pratiquement disparu : seulement un bélier, 50 brebis et 10 chèvres. Mais, peu à peu, dans les années 60, les tracteurs remplacent les animaux de trait.

En 1945, le maire répond à une enquête demandée par la chambre de





Le cheval (cliché A. Toppan)

commerce, il mentionne le terrain d'aviation et les 1200 ouvriers travaillant pour la S. N. C. A. S. E. dont 300 résidant dans la commune : une nouvelle ère s'annonce déjà.

Car si, encore en 1965, 105 chefs d'exploitation font vivre 329 personnes sur une population totale de 8604, ils ne sont

plus qu'une cinquantaine en 1970. Cette année-là, la municipalité pense que « la vocation de la ville est industrielle et commerciale ».

La superficie des terres agricoles qui atteignait presque 1800 hectares au XIX^e siècle n'est plus que de 900 en 1970.

L'urbanisation commence à peine !...

Suzanne BERET



Un des premiers tracteurs (collection Famille Laborie) tracteur gris

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE :

- Archives départementales de la Haute-Garonne
Série C : C1083 - C 1111

- Archives municipales de Blagnac
Série D : 1D4 - 1D5 - 1D7 - 1D8 - 1D9
Série F : Recensements à partir de 1831
3F6 à 3F13
4F1
5F1 à 5F7

Série G : 2G3

4G1

Série I : 1I49

ÉCHÉ (Guy), « Blagnac ville et village »

Ed. Eché Toulouse 1985

FRECHE (Georges) « Toulouse et la région Midi-Pyrénées au siècle des lumières, vers 1670-1789 » - Ed. Cujas 1974

LAVIGNE (Bertrand) « Histoire de Blagnac »

Ed. Lafitte Reprints Marseille 1978

MOULIN (Annie) « Les paysans dans la société française de la Révolution à nos jours »

Ed. du seuil 1988.

Articles de la Revue :

CAZALÉ (Robert) « Structures foncières et groupes sociaux à Blagnac à la veille de la Révolution » N° 1

LAURET (Alain) « Blagnac : une petite commune rurale au Moyen Age » N° 2

BOISARD (Béatrice) « Le partage des biens communaux » N° 3

SICART (Jacques) « Blagnac sous le Second Empire » N° 24

« Blagnac au temps du Roi Soleil » N° 27

« Blagnac au Siècle des Lumières » N° 30